

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 OCTOBRE 2008

Secrétaire de séance : Sylvie LE MEROUR

La séance est ouverte.

Madame la Présidente ouvre l'assemblée et remercie les participants de leur présence.

Sont présents en tant que membres : Mmes LAFORGE C., RÉGNIER C., LE MEROUR S., ROLLAND C., LAFORGE J., LE GALL D., GIRARD N., DERUMIGNY F., BULOT D. et Melle POINOT G.,

Sont présents en tant qu'invités : M. et Mme MIFSUD (Centre Social de Cosne), Mmes BEZOU et PÉTOUILLAT (Mairie de Cosne s/ Loire),

Sont excusés : Mme SIMONEAU A.-M. ; M. GORCE, Député de la Nièvre ; Mr POINSARD, Conseiller Général de Cosne-Nord et Mr VIGUIÉ, Conseiller Général de Léré.

1) RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

« Bonjour à tous !

Au nom du Conseil d'Administration, je suis heureuse de vous accueillir en ce dimanche après-midi pour la 1ère assemblée générale de l'association MOTS POUR MAUX D'ENFANTS et vous remercie de vous être déplacés, signe de votre intérêt.

Avant de me lancer dans le vif du sujet, je vais apporter une petite précision quant au nombre restreint des membres du Conseil d'Administration, habituellement au nombre de 5.

En effet, notre secrétaire n'a pu être présente aujourd'hui pour les mêmes raisons à l'origine de cette association : un enfant malade ; et elle est excusée.

Nous en profitons pour avoir une pensée pour Axel, à nouveau hospitalisé.

Notre association a un an, presque jour pour jour, et cette 1ère année de fonctionnement nous a montré les possibilités mais également les contraintes que nous devons apprendre à gérer.

Les débuts sont difficiles, beaucoup de choses sont à mettre en place et ce temps, qui nous manque cruellement au quotidien, là aussi nous fait défaut.

Nous avons eu, et avons toujours d'ailleurs, quelques difficultés dans le fonctionnement administratif car le conseil d'administration et plus particulièrement le bureau est composé uniquement de familles directement concernées et, comme c'est le cas aujourd'hui, peuvent être amenées à n'avoir qu'une priorité : leur enfant. N'étant jamais à l'abri d'urgences médicales, nous aurions besoin de personnes pouvant gérer la vie de l'association plus sereinement et c'est un appel à l'Assemblée ici présente que je lance, car notre secrétaire ayant des difficultés à remplir son rôle céderait volontiers sa place.

Ceci étant dit, passons à quelques chiffres !

Pour cette 1ère année, l'association s'est composée de 70 membres, et parmi eux, 11 familles directement concernées (8 de la Nièvre, 3 du Cher)

De 10 familles invitées lors de la constitution, nous sommes aujourd'hui 12 « officiellement » (c'est-à-dire dont la cotisation a été enregistrée) mais pas forcément les mêmes.

En effet, des nouvelles familles nous ont rejointes et d'autres ont préféré se mettre en retrait car il n'est pas toujours facile de concrétiser, par l'adhésion à ce type d'association, le handicap ou la maladie de son enfant.

Nous sommes également en contact avec d'autres familles : qui ont été concernées, qui sont en dehors du rayon d'action géographique que nous nous sommes fixé, ou qui ont eu besoin de conseils, et pour lesquelles l'occasion de l'adhésion ne s'est pas présentée.

Pour résumé, nous avons eu des contacts avec une vingtaine de familles ce qui est assez satisfaisant dans l'ensemble.

Voici maintenant le BILAN DES ACTIONS MENÉES cette année :

- ↳ Le groupe de paroles a eu sa 1ère réunion le 22 Septembre dernier au Centre Social de Cosne que nous remercions d'ailleurs pour le prêt de la salle.
Il s'agissait de réunir les parents au sens large c'est-à-dire parents, fratrie, grands-parents....
Nous étions 11 au total, 10 mamans et 1 sœur.
Cette 1ère rencontre a été satisfaisante et il a été décidé de renouveler cet évènement tous les 2 mois, non pas comme prévu sur place le dernier lundi du mois mais le 3ème lundi (Sept., Nov., Janv., Mars, Mai puis Sept.).
Cette réunion se fera au local que nous avons à la Maison des Associations (Salle n° 8) car nous y avons toute notre documentation, donc beaucoup plus pratique.
Il faut simplement que d'ici la prochaine réunion soit le 17 Novembre nous ayons rendu cette pièce - aveugle et triste - un peu plus conviviale...
- ↳ Concernant notre besoin de formation : manipulation de personnes à mobilité réduite, soins en rapport avec une gastrostomie...
Une infirmière, Mme MARCOS, actuellement en poste à l'Ecole d'infirmière de Nevers, s'est proposée de ressortir ces cours et de nous les transmettre.
Il a été envisagé des séances de 3h par groupe de 3-5 pers. avec théorie & pratique par différents supports, et ce, en fonction des besoins.
- ↳ Notre bibliothèque commence à prendre forme, nous avons :
 - des abonnements à différentes revues : DÉCLIC (magazine référent en matière de handicap), FAIREFACE (magazine de l'A.P.F.)
 - des plaquettes diverses : « Votre enfant est différent » de l'U.N.A.P.E.I., brochures en rapport avec l'épilepsie...
 - des magazines spécialisés : HOP'TOYS, GUIDE des exposants du Salon AUTONOMIC 2008...
 - des exemples de documents à remplir pour les différentes demandes auprès de la MDPH, les notices des bons de transports des organismes de Santé...
 - diverses documentations de thérapies (étiopathie, méthode TOMATIS...) et de rééducation (j'en profite pour mettre en avant la création d'une association par 2 de nos membres, Mélanie JEANNOT et Carine ROLLAND, qui a pour objectif de permettre à des enfants IMC de bénéficier de la Méthode Petö - méthode hongroise de stimulations – et ce sur Pouilly s/ Loire)
- ↳ concernant le baby-sitting spécialisé, en dehors d'une personne qui s'est proposée sur le Cher, nous n'avons eu que quelques propositions d'aides non régulières et surtout sous beaucoup de conditions, propositions généreuses mais qui ne répondent pas forcément à nos besoins.
C'est pourquoi, après cette année de prospection, nous avons envisagé une autre approche dont Sylvie vous parlera tout à l'heure.
- ↳ concernant les actions menées afin de récolter des fonds et de se faire connaître, elles se sont composées de vente de grilles de jeux à Pâques 2008 et d'une randonnée pédestre en Mai 2008.
Notre trésorière aura l'occasion de vous communiquer les chiffres juste après.

Sur un autre plan, nous avons été là en tant qu'association représentant les personnes handicapées lors de 2 évènements :

- ↳ Lors de la constitution en Déc. 2007 de la C.C.A.P.H. (Commission communale d'accessibilité des personnes handicapées) de la Ville de Cosne s/ Loire, commission rendue obligatoire par la loi du 11 Février 2005 pour les villes de plus de 5.000 habitants et qui a pour mission :
 - de dresser un diagnostic de l'accessibilité des bâtiments existants, de la voirie, des espaces publics et des transports
 - de dresser un état des logements sociaux accessibles
 - d'établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal comportant suggestions d'amélioration de l'existant, propositions d'action, suivis de réalisations et le bilan consécutif.

Il est toutefois à préciser, d'une part, que nous sommes – dans cette commission - la seule association représentant les personnes handicapées, l'autre association représentant les usagers étant l'U.C.S., et, qu'à ce jour, aucune réunion de cette commission n'a encore eu lieu (les élections du 1er semestre 2008 ayant peut-être bouleversé les plannings !).

↳ Lors d'une journée consultative organisée par la CDAJE (Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants) de la Nièvre sur le thème : ***L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU ORDINAIRE dans le processus engagé d'égalisation des chances.***

Elle réunissait des organismes et professionnels de santé, des services d'accueil de la petite enfance, des représentants de l'Education Nationale, Inspection Académique et M.D.P.H., des Caisses d'allocations familiales, des membres du Conseil Général et SURTOUT des associations définies « HANDICAP ENFANCE ».

Cette journée, bien remplie croyez-moi, a été très intéressante et constructive, d'autant plus que rencontrer des professionnels qui ont une volonté de changer les choses, cela fait énormément de bien au moral !

Les PROJETS POUR 2008-2009 vont vous être détaillés un peu plus tard par Sylvie, juste une petite remarque toutefois...

Nous attendions de l'aide de l'extérieur, autant pour la « gestion » de l'association que pour certains projets comme le baby-sitting spécialisé..., mais cela ne s'est toujours pas concrétisé, pour différentes raisons...

C'est pourquoi nous avons prévu, pour l'année qui vient, différentes actions de communication pour nous faire connaître et reconnaître et de solliciter votre aide.

Pour terminer, je souhaiterais adresser quelques remerciements :

- à la Commune de Cosne, pour la mise à disposition d'un local à la Maison des Associations depuis début 2008, ainsi que cette salle pour aujourd'hui ;
- au Rotary-Club, pour l'aide qu'ils nous ont proposée et en particulier à Mr CHATEAU pour être venu à notre rencontre
- aux Commerçants de Cosne s/ Loire pour leur aimable contribution par des lots et de Tracy s/ Loire à l'occasion de la randonnée (que les commerçants des alentours se rassurent, nous viendrons sans doute les voir prochainement)
- au Centre Social de Cosne, et en particulier Mr MIFSUD, pour nous avoir suivi dans nos demandes
- à la Commune de Verdigny pour sa généreuse contribution
- à la Caisse d'Epargne et au Crédit Mutuel
- à Gisèle pour son aide administrative
- à Marie-antoinette pour son implication
- à toutes les petites mains qui travaillent pour nous

Je vais remercier également par anticipation les Communes de Santranges, St Loup et Thou (45) qui nous ont promis une subvention, ainsi que la Centrale Nucléaire EDF de Belleville s/ Loire qui s'était engagée à une participation financière à l'occasion de la randonnée.

Voilà, j'en ai fini.

Je vais donc passer la parole dans un premier temps à Christine RÉGNIER, notre trésorière, pour son rapport financier, puis à Sylvie LE MEROUR qui vous présentera les projets pour 2008-2009.

Nous soumettrons ensuite à votre approbation les modifications apportées aux statuts ainsi que notre projet de règlement intérieur. Ça, c'est pour la partie purement administrative !

Puis viendra le temps de valider les fonctions des nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Ensuite, si vous avez des questions, ce sera le moment.

Juste après et pour ne pas abuser de votre temps, nous procéderons au renouvellement des cotisations pendant que nous partagerons ensemble le verre de l'amitié qui clôturera cette assemblée générale.

2) RAPPORT DE LA TRESORIERE : BILAN FINANCIER

Désignation des rubriques	RECETTES	Désignation des rubriques	DÉPENSES
Cotisations	1.336,00 €	Frais généraux (assurances, téléphone, timbres)	336,08 €
Dons	115,00 €	Documentation	129,36 €
Subvention	100,00 €	Fournitures bureau	318,84 €
Grilles de jeux	583,00 €	Divers (missions, réceptions, petit matériel)	337,47 €
Randonnée 2008	105,00 €		
TOTAL RECETTES	2.239,00 €	TOTAL DÉPENSES	1.121.75 €
Excédent	1.117,25 €		

3) PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS POUR 2008-2009

Dans un premier temps, Sylvie a présenté les projets et dans un deuxième temps le calendrier des actions et des sorties de l'association.

LES PROJETS

Pour la plupart de ces différents projets, il sera nécessaire de mener une étude des besoins qui collectera des informations sur la situation locale, départementale et régionale.

L'association offrirait aux personnes en charge d'un enfant handicapé la possibilité de disposer d'un service de garde à domicile d'où notre projet de METTRE EN PLACE UN SERVICE DE GARDE A DOMICILE par des personnes compétentes.

Le groupe de parole pourrait être encadré de différentes formes : avec différents intervenants, des professionnels concernant des réunions à thème...

UN RESEAU D'AIDE et D'ACCOMPAGNEMENT des familles serait créé avec pour rôle :

- de les informer sur les démarches administratives, les aides, les droits... ;
- de les soutenir moralement ;
- d'apporter une aide ponctuelle en cas de besoins physiques et humains, tel que l'accompagnement lors de déplacements en milieu hospitalier ;
- l'acquisition de matériel pour permettre à tous un accès aux données les plus diverses sur les maladies, le handicap... par le biais, éventuellement, d'un ordinateur portable avec accès internet mobile permettant une consultation lors de déplacements au sein même des familles ;
- l'achat de livres sur le handicap, sur les droits et démarches administratives.

UN PROJET A LONG TERME est la mise en place d'une structure qui permettrait d'accueillir nos enfants différents, et encadrés par des intervenants, des professionnels au niveau médical, éducatif, scolaire suivant leur prise en charge.

Pour mener à bien ces projets, et afin de se faire connaître, des actions sont prévues telle que notre présence aux MARCHÉS DE NOËL de Briare et de Cosne, au Téléthon... Comme l'an passé, des grilles de jeux circuleront ou seront, éventuellement, déposées chez des commerçants en Mars, et il y aura la 2ème randonnée de jeux de mots au mois de Mai.

Nous comptons sur vous pour participer à ces différentes actions et donc nous soutenir dans nos projets.

CALENDRIER 2008-2009

NOVEMBRE 08	Lundi 17	Groupe de Paroles	Local de l'Association : Maison des Associations 33, Rue des Rivières St Agnan COSNE S/ LOIRE (58)
	Dimanche 23	Marché de Noël	BRIARE (45)
DÉCEMBRE 08	Samedi 6	Téléthon 2008	COSNE S/ LOIRE (58)
	Samedi 20 & Dimanche 21	Marché de Noël	COSNE S/ LOIRE (58)
JANVIER 09	Samedi 17	Galette (1)	Salle des Fêtes de Villechaud (Cne de COSNE S/ L.)
	Lundi 19	Groupe de Paroles	Local de l'Association
MARS 09	Lundi 16	Groupe de Paroles	Local de l'Association :
	Courant du mois	Grilles de Jeux	En circulation
MAI 09	Dimanche 24	Journée festive avec la 2ème randonnée des « JE 2 MO » (2)	A déterminer
	Lundi 18	Groupe de Paroles	Local de l'Association
AOÛT 09	Dimanche 2	Brocante (participation)	NEUVY S/ LOIRE (58):
	Dimanche 30	Fête de la Vie (3)	La Chaussade COSNE S/ L. (58)
SEPTEMBRE 09	Lundi 15	Groupe de Paroles	Local de l'Association :
OCTOBRE 09	Vendredi 17	Assemblée Générale	Salle des Fêtes de Villechaud

- (1) : L'Association offre la galette à ses membres et chaque famille, ayant un enfant différent, possédera 4 invitations qu'elle remettra aux personnes de son choix dans le but de les remercier pour leur soutien : amis, thérapeutes, contacts dans tel ou tel organisme (MDPH, SESSAD, CME...), institutrice, médecin.... L'invitation concerne la personne destinataire ainsi que sa famille, bien entendu !
- (2) : Le Dimanche 24 Mai se déroulera la 2ème RANDO DES « JE 2 MO » avec :
- des circuits pour adeptes de la randonnée
 - un mini-circuit pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes
- et des activités de loisirs seront proposées l'après midi pour en faire une JOURNÉE FESTIVE.
- (3) : Le Dimanche 30 Août devrait se dérouler la FETE DE LA VIE à la Salle de la Chaussade de COSNE-COURS-SUR-LOIRE qui réunira les associations ayant un rapport avec la Santé.

4) MODIFICATION DES STATUTS

Ci-dessous les articles modifiés (en gras-italique, les nouveaux termes) :

Article 3 : Le siège social est ~~fixé au 87 Route des Millots, Villechaud, 58200 Cosne Cours sur Loire.~~ ***à compter du 19 Octobre 2008, fixé à : Maison des Associations – 33, Rue des Rivières St Agnan 58200 COSNE COURS S/ LOIRE.***
Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration et l'assemblée générale en sera informée.

- Article 4 :** L'association se compose de :
- | | |
|---------------------------------|----------------------------|
| 1) Membres d'honneur | 2) Membres bienfaiteurs |
| 3) Membres actifs ou adhérents. | 4) Membres familles |

Article 6 : Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ; ils sont dispensés de cotisations.
Sont membres bienfaiteurs ceux qui versent une somme supérieure au montant de l'adhésion fixé par l'assemblée générale chaque année.
Sont membres actifs ceux qui adhèrent aux présents statuts, qui sont à jour de leur cotisation annuelle et qui participent régulièrement aux activités de l'association.
Sont membres familles les parents (père et mère) d'un enfant malade, accidenté ou handicapé, qui adhèrent aux présents statuts, qui sont à jour de leur cotisation annuelle et qui participent aux activités de l'association.

Article 9 : L'association est dirigée par un conseil de 5 3 membres, élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.
Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de : un Président, un secrétaire, un trésorier ***et, éventuellement, d'un secrétaire adjoint et d'un trésorier adjoint.***
[reste de l'article identique]

Il est à préciser qu'une modification de l'article 1 (abréviation du nom de l'association par « M.P.M.E. »), validée par l'A.G., a été abandonnée depuis. En effet, comme elle « modifiait » le nom, elle aurait nécessité une nouvelle insertion au Journal Officiel et les frais occasionnés, comparés à l'intérêt, seraient trop importants pour l'instant.

Les Statuts de l'association sont à votre disposition pour toute consultation à notre local.

5) REGLEMENT INTERIEUR

Le projet proposé de règlement intérieur, composé de 13 articles et après quelques modifications, est approuvé par l'Assemblée.

Il est à votre disposition au local de l'association.

6) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après validation lors de l'Assemblée générale et suite au Conseil d'Administration du 03/11/08, le nouveau Conseil d'administration s'établit comme suit :

LAFORGE Carole	Présidente
LE MEROUR Sylvie	Secrétaire
RÉGNIER Christine	Trésorière
LE GALL Danielle	Secrétaire adjointe
BRET Gisèle	Trésorière adjointe
POINOT Gaëlle	Administratrice

7) DIVERS

Vu le peu de participants, il est proposé de revoir les réunions le soir à partir de 18 heures .

Il est lancé un appel aux bonnes volontés allant de l'aide aux familles en passant par la distribution d'affiche, le Téléthon, l'aide à la tenue du stand aux marchés de Noël...

Afin de soulager les démarches administratives des familles, M. MIFSUD, Président de l'association du Centre Social de Cosne s/ Loire propose le service écrivain public.

La séance est levée.